

Préserver en bord de route avec le conseil départemental de la Lozère

Initié depuis 2013, un travail collaboratif de préservation des habitats naturels protégés est en cours avec le service des routes du conseil départemental de la Lozère.

Favoriser des pratiques sur certaines zones humides :

Près de 20 zones humides protégées sont localisées en bordure des routes départementales et le conseil départemental de la Lozère a une responsabilité dans leur sauvegarde.

Les pratiques de fauche dans l'entretien routier permettent le rajeunissement de cet habitat nécessaire à son maintien à long terme. Certaines activités : curage de fossés, déroctage (action d'éliminer de la roche) peuvent générer une modification profonde. Le projet est ainsi d'éviter certaines pratiques, en accord avec la sécurité routière, pour préserver cet habitat.

Il est prévu qu'un guide soit à disposition des agents de terrain afin qu'en s'appuyant sur leurs outils de repère (bornes aux bords des routes départementales), ils puissent localiser ces zones humides et appliquer les préconisations du guide.



Serapias Lingua (orchidée) et Ophioglossum des Açores (petite fougère méditerranéenne), fleurs constitutives de la diversité des zones humides temporaires méditerranéennes.

Lutter contre la renouée du Japon en bord de route :

En 2012, nous vous parlions de l'omniprésence de la renouée du Japon installée en cordon quasi continu en bord du Gardon. Elle tend maintenant à se propager rapidement dans les fossés des routes. Les intérêts de lutte avec le service route convergent puisque le risque est une colonisation non maîtrisée favorisant un cordon continu des fossés qui pourrait générer des coûts importants pour être contenu et affecter la sécurité routière qui est une des missions principales du service route.

Pour le site Natura 2000, *l'objectif est qu'elle ne colonise pas d'autres habitats naturels* telles que les prairies comme cela commence sur la commune de Saint Etienne Vallée Française (prairie colonisée derrière la mairie suite à un dépôt de matériaux qui a apporté la renouée en 2013)

Quelques actions menées en 2014-2015

Suivi des contrats Natura 2000 non agricoles :

Les 3 contrats Natura 2000 non agricoles signés par des propriétaires privés en 2012 ont eu leurs derniers travaux financés en début d'année 2015.

- L'appui à la réhabilitation d'une toiture pour préserver une colonie de reproduction de petits rhinolophes** (St André de Lancize) a été réalisé en 2014. La mise en place de deux chiroptérières, permettant l'accès des combles aux chauves-souris, a permis dès l'été 2014 le retour de la colonie de reproduction avec un pic de 21 individus. En été 2015, la colonie comptait 14 femelles et 6 jeunes.
- Les derniers travaux d'élagage et d'entretien sur 1,4 hectares de châtaigneraie** (St Etienne Vallée Française) se sont terminés durant la fin de l'hiver 2015. Un entretien des arbres et du sol devra suivre pour continuer à l'entretenir.
- Réouverture et entretien de milieux ouverts de 2,7 hectares** (Mialet) : débroussaillage et gyrobroyeage suivi d'une gestion pastorale par des ânes.



Chiroptière

Autres outils de gestion :

Contrat renouée du Japon (Smage des Gardons/Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons) : Il y a maintenant trois ans que les travaux ont été réalisés à Sainte Croix Vallée Française. Les travaux d'arrachage effectués chaque année portent leurs fruits puisque la renouée recule sur les 5 secteurs traités. Deux nouvelles implantations ont cependant été constatées sur le secteur, ce qui permet de s'interroger sur le travail déjà effectué.

Conventions de suivi : Suite à un contrat non agricole et un chantier bénévole, deux conventions ont été signées sur 5 ans en faveur du suivi de colonies de reproduction du Petit Rhinolophe. Les termes de la convention permettent le suivi des colonies et des échanges avec les propriétaires pour leur apporter des conseils de préservation.



Femelle de petit Rhinolophe avec son jeune

Information-sensibilisation :

Journée de découverte des papillons (avril 2015) : animation à l'attention du grand public, cette journée a rassemblé plus de 30 personnes sur la commune de Mialet. Animée par Gard Nature, ce moment était l'occasion de découvrir toutes sortes de papillons et d'avoir un focus sur la Diane, espèce d'intérêt communautaire découverte en 2014. De nouveaux secteurs de présence de la Diane ont pu ainsi être mis au jour.

Soirée au rythme des chauves-souris (septembre 2015) : la 3ème édition de cette soirée chauves-souris dans la vallée s'est rendue sur la commune de Saint-Germain de Calberte le 5 septembre dernier. 15 personnes sont venues découvrir le monde passionnant et les adaptations à la vie nocturne de ces petits mammifères volants.



Formation des agents des collectivités (septembre 2015) : Une formation, qui a comptabilisé plus de 30 personnes, a été organisée pour les responsables et agents des collectivités pour les sensibiliser et les encourager à gérer la renouée du Japon.

Connaissances :

Suivi des colonies de reproduction du Petit Rhinolope (juillet 2015) : l'été est la période de reproduction du petit rhinolope dans les greniers. Le suivi en 2015 a permis de recenser 97 femelles et 56 jeunes sur 5 sites de reproduction.



Animation scolaire :

Rallye nature : Le 21 mai 2015 environ 80 élèves de 5ème, des collèges de Saint Étienne Vallée Française et Saint Jean du Gard, ont bénéficié d'une journée exceptionnelle. Neuf partenaires se sont aventurés dans le montage d'un rallye nature alliant ateliers de découverte et sport. Trois interventions ont été aussi conduites en classes au cours de l'année.

Contrats Natura 2000 avec les agriculteurs (Mesures agro-environnementales)

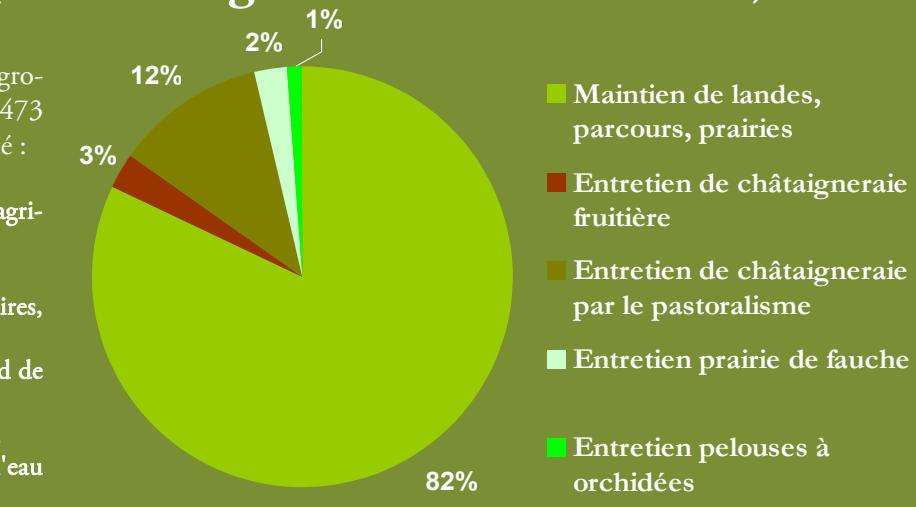
Temps fort en 2014-2015, la construction du projet agro-environnemental qui regroupe les mesures agro-environnementales en faveur de la gestion agricole des habitats naturels a abouti. Intégré dans un projet à l'échelle des Causses et des Cévennes, le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet a préparé la contractualisation au printemps 2015 avec les agriculteurs.

En 2014, 5 agriculteurs étaient engagés dans des contrats agricoles. Prioritaires pour 2015, ces agriculteurs ont pu repartir sur 5 ans. Deux nouveaux contrats portés par le site Natura 2000 ont vu le jour en 2015 et deux autres contrats portés par d'autres structures.

Au total en 2015, 9 contrats de mesures agro-environnementales (MAE) ont été engagés sur 473 hectares dont 163 hectares de MAE biodiversité :

Les engagements signés portent sur les enjeux agro-environnementaux suivants :

- ✓ le maintien de l'ouverture de pelouses calcaires, châtaigneraies méditerranéennes, landes,
- ✓ le maintien de la pratique de fauche ou le retard de fauche pour favoriser la floraison des plantes,
- ✓ l'entretien des arbres de vergers de châtaigniers,
- ✓ le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau des Gardons.



Répartition des types d'habitats engagés en MAE

Enquête 2014 sur Natura 2000 : que disent les résultats ?

Des habitants ont répondu à l'enquête menée en 2014, quelques résultats vous sont présentés ci-dessous. Il en ressort globalement que les personnes enquêtées sont sensibles à leur environnement naturel.

Des habitants attentifs aux richesses naturelles de leur territoire

- 94,8% se sentent concernés par la préservation de la faune et de la flore ,
- 76,9% ont connaissance du site Natura 2000 de la vallée de Mialet,
- 87,6 % estiment que ce programme axé sur la diversité du vivant est aussi un atout pour la préservation de la ressource en eau, le tourisme, l'agriculture, l'exploitation forestière et la qualité du cadre de vie.

Une nécessité de continuer d'informer et de sensibiliser

- 66,6 % estiment ne pas être assez informés de l'état de santé des milieux naturels et des enjeux de préservation du site Natura 2000,
- 62% n'ont pas connaissance d'autres sites Natura 2000.

Des envies de connaître et de préserver leur patrimoine naturel

- 55,5% aimeraient participer à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore,
- 92,1 % pensent qu'il est possible de contribuer à leur préservation à leur échelle.

D'après le sondage, les milieux naturels à préserver en priorité sont à 47,1% les Gardons et ses cours d'eau, à 28,5% la châtaigneraie et à 20% les prairies.

Le saviez vous ?

La Vallée du Gardon de Mialet est entourée de quatre sites Natura 2000 :

- ✓ Vallée du Galeizon,
- ✓ Vallée du Gardon de Saint Jean,
- ✓ Gorges Tarn, Tarnon, Mimente,
- ✓ Zone de protection spéciale Les Cévennes.

En Lozère, 20 sites Natura 2000 sont présents, ils recouvrent environ 39% de la superficie du département (215 000 hectares).

Un projet de poster est en préparation pour informer de la présence du réseau de sites Natura 2000 en Cévennes.



Contact : Luc Capon
Projet Natura 2000,
Maison de la communauté, 48110 Sainte Croix Vallée Française,
Tél. 09 64 38 01 21
Mail : naturamialet.chg@orange.fr

Éditeur : Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
Rédaction et réalisation : Luc Capon
Coordinateur et directeur de publication: Jean-Claude Pigache
Crédits photos : Luc Capon, Fabien Sané, Frédéric Dorison
Tirage : 3200 exemplaires



Lettre d'information du site Natura 2000

Vallée du Gardon de Mialet

n°6 - novembre 2015



Sommaire

- Zoom sur la Diane
- Préserver les bords de route avec le conseil départemental de la Lozère,
- Quelques actions menées en 2014-2015,
- Contrat Natura 2000 avec les agriculteurs (Mesures agro-environnementales),
- Enquête sur Natura 2000 : Que disent les résultats ?
- Le saviez vous ?



La Diane

(*Zerynthia polyxena*)



Aristolocoche Pistoloche

Il est nécessaire de maintenir les dispositifs d'animation/sensibilisation : la journée Rallye-Nature avec les élèves de 5ème des collèges de St Etienne Vallée Française et de St Jean du Gard a connu un vif succès et ce mode d'action pédagogique s'inscrit de manière pérenne dans notre programme.

La préservation de notre environnement doit plus que jamais être l'affaire de tous. Il est important que la qualité de la réflexion et l'efficacité de notre action s'appuient sur une véritable participation des élus locaux et de la population.

Mon souhait pour 2016 est de voir s'établir une meilleure coordination et coopération entre tous les acteurs de Natura 2000.



Pierre Plagnes,
Président du comité de pilotage

La Diane est une espèce méditerranéenne de papillon de jour qui utilise comme plante hôte des espèces d'Aristolochie. La Diane a été découverte en 2013 et deux nouvelles observations ont été recensées lors d'une journée papillon en 2015. Sa période de vol est précoce, elle est active à partir d'avril et sa répartition est strictement liée, pour les chenilles, à la présence de leurs plantes hôtes, les aristoloches. Les zones connues pour ce papillon se situent sur la commune de Mialet.